



COMMUNE DE SOUEIX ROGALLE

Le 18 janvier 2023,

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

Le conseil municipal se réunira en session ordinaire au lieu habituel de ses séances le **mardi 24 janvier 2023 à 20 heures 30**

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 6 décembre 2022 ;
- Modification du plan de financement pour la rénovation du village de vacances ;
- Désignation du représentant de la commune au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées ;
- Dénomination des voies dans le cadre d'une démarche de mise en conformité de l'adressage ;
- Achat fonds de commerce ;
- Questions diverses.

Vous remerciant de bien vouloir assister à cette séance, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

La maire,
Christiane BONTÉ

